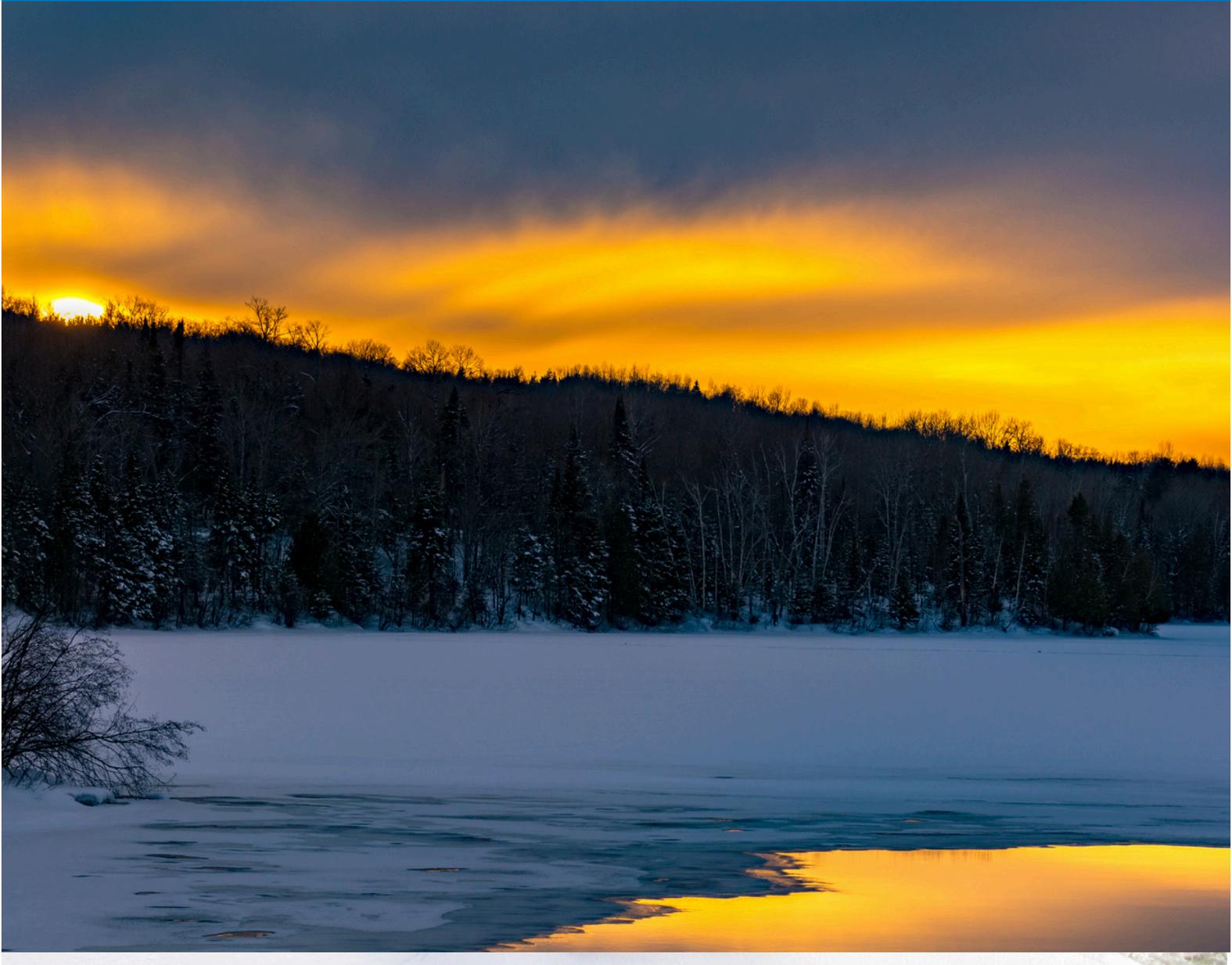


# Le BEAU CÔTÉ DE LA VIE

*Journal municipal*

HIVER 2025  
LAC-DES-ÉCORCES

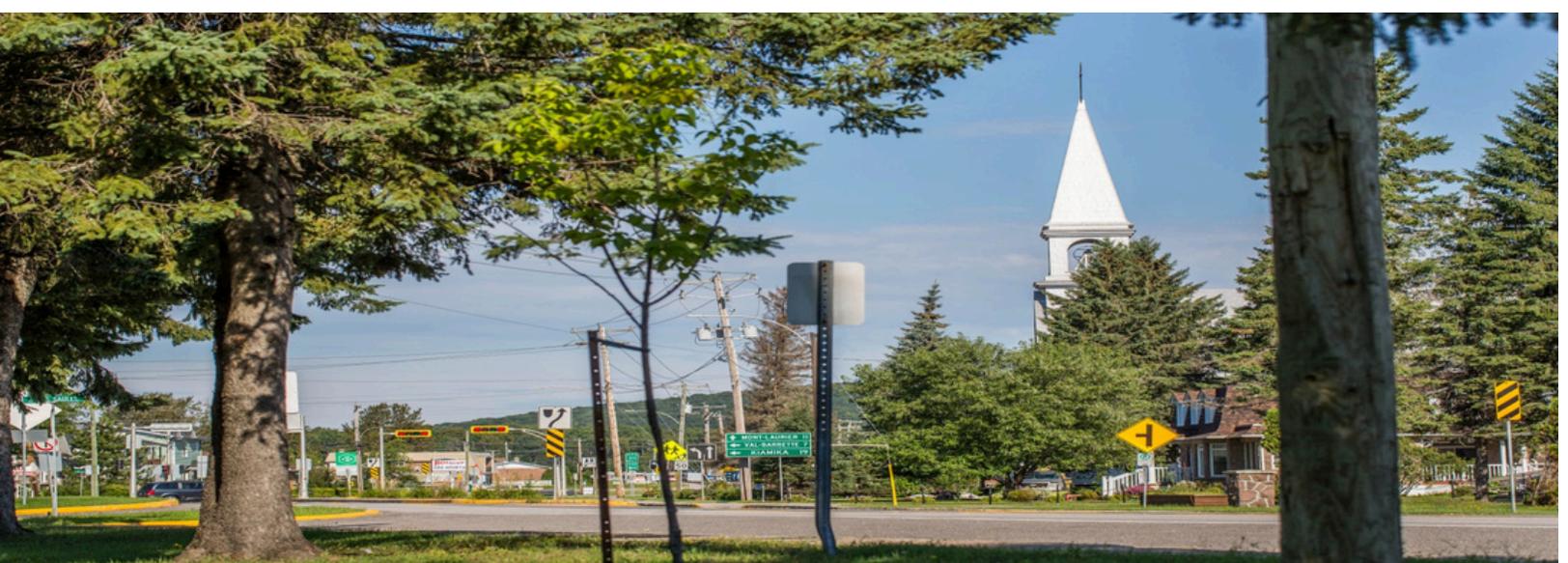


PROJETS RÉALISÉS EN 2024  
ET PROJETS À VENIR

PAGE 6 ET 7



Lac-des-Écorces



# HORAIRE DES SERVICES



## Horaire du bureau municipal

**Lundi au jeudi**  
8 h à 12 h 30 et 13 h à 16 h  
**Vendredi**  
8 h à 12 h

## Horaire du bureau de l'urbanisme

Du lundi au jeudi : de 8 h à 16 h  
Les bureaux sont fermés sur l'heure du dîner,  
de 12 h 30 à 13 h  
Vendredi : 8 h à 12 h

Veillez prendre note qu'il est préférable de  
prendre rendez-vous avant de vous présenter  
au bureau.

### Inspecteur en urbanisme

Service de l'urbanisme  
819-585-4600 poste 228  
urb@lacedesecorces.ca

### Isabelle Millaire

Adjointe administrative en urbanisme  
819 585-4600 poste 224  
adj.urb@lacedesecorces.ca

## Horaire des bibliothèques

### Secteur Lac-des-Écorces

570, boul. St-François  
819-585-2555

**Mardi et jeudi**  
16 h 30 à 19 h

**Mercredi**  
9 h à 11 h

**Vendredi**  
12 h 30 à 15 h

### Secteur Val-Barrette

135, rue St-Joseph  
819-585-3131

**Lundi**  
15 h 30 à 19 h

**Mardi**  
10 h à 13 h

**Jeudi**  
16 h 30 à 19 h

Nos deux bibliothèques participent au programme  
« Une naissance un livre ». Faites découvrir le goût  
de la lecture et des livres aux enfants de 1 an et  
moins et recevez un ensemble cadeau de lecture!



Visitez notre page Facebook pour connaître  
tout ce qui se passe dans votre municipalité!



## MOT DU MAIRE

Chers citoyens, citoyennes de Lac-des-Écorces,

Dans un souci de transparence et afin de bien comprendre votre compte de taxes municipales, je tenais à vous expliquer, à la suite de l'adoption, séance tenante, ce qui nous a mené, les membres du conseil, à notre prise de décision concernant la taxation de vos propriétés pour l'année 2025.

### EXPLICATION DU COMPTE DE TAXES

Tout d'abord, je crois très important d'expliquer ce qui compose la facture de taxes municipales.

Celle-ci est composée, à mon sens, de 4 éléments principaux :

#### **1. La valeur au rôle ou en d'autres termes, la juste valeur ou la valeur réelle de votre propriété.**

Cette juste valeur est déterminée par les évaluateurs de la MRC d'Antoine-Labelle selon les conditions du marché immobilier au 1er juillet de l'année et demie qui précède le dépôt du rôle, soit juillet 2023.

Vous vous souviendrez que cette valeur augmente d'environ 60 % en moyenne pour l'année 2025 au dépôt du nouveau rôle.

#### **3. Les règlements d'emprunts**

Il s'agit pour la plupart d'emprunts bancaires à long terme effectué par la municipalité pour satisfaire des besoins importants en infrastructures et immobiliers, camions travaux publics, réfection de rues, etc...

#### **2. Le taux de taxe**

C'est-à-dire le taux qui sera appliqué sur votre valeur au rôle et qui permettra de calculer votre montant de taxe foncière générale à payer. Ce montant représente habituellement entre 80 % et 90 % de votre facture totale. Le taux de taxation qui a été établi par la municipalité de Lac-des-Écorces pour les immeubles résidentiels est de 0,55 \$ par tranche de 100 \$ de valeur imposable.

Nous avons baissé le taux de taxation en 2025 de 35,3 % afin de pallier à la hausse moyenne de la valeur au rôle de 60 %.

#### **4. La taxe sur les ordures, compost et recyclage**

Cette taxe est fixe au montant de 198 \$ pour l'exercice 2025.

## MOT DU MAIRE - suite

### Augmentation des dépenses municipales

Afin de maximiser le rendement des activités de la municipalité, les dépenses de tous les services ont été analysées de façon détaillée, encore une fois cette année. Ainsi, malgré une population qui augmente, nos services s'élèvent, également.

Cela dit, les dépenses totales projetées pour l'année 2025 sont en hausse de 2 % en comparaison à celles de 2024. Cette hausse des dépenses est principalement expliquée par l'augmentation généralisée des coûts de fonctionnement, principalement dû à l'inflation et aux obligations contractuelles, exemple : salaires, assurances, quote-parts MRC, Sûreté du Québec, etc.

Voici quelques exemples du compte de taxes 2024 versus 2025 pour une augmentation de 60 % d'un rôle triennal

	2024		2025				
	Évaluation	Cpte taxe	Augmentation	%	Évaluation	Cpte taxe	+/-
1	242 800 \$	3 700.00 \$	137 000 \$	56 %	379 800 \$	3 789.90 \$	89.10 \$
2	268 300 \$	2991.55 \$	216 500 \$	81 %	484 800 \$	3 330.40 \$	338.85 \$
3	1 725 600 \$	14 632.09 \$	841 500 \$	49 %	2 567 100 \$	14 248.87 \$	-383.22 \$
4	160 700 \$	5 159.95 \$	43 200 \$	27 %	203 900 \$	4 744.45 \$	-415.50 \$

À la vue de ces exemples, je suis bien conscient que ces mesures génèrent une baisse de taxes pour certains et pour d'autres, une augmentation.

Pour conclure, j'aimerais souligner l'implication de mes collègues du conseil municipal, de la directrice générale, tous les directrices et directeurs de services, ainsi que tous les employé(es) municipaux. C'est un travail colossal que de réaliser un budget avec une augmentation de 60 % et je tiens à les remercier sincèrement.

Pierre Flamand, Maire de Lac-des-Écorces

## VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

**PIERRE FLAMAND, MAIRE**

**SERGE PICHÉ, CONSEILLER #1**

**ALAIN LACHAINE, CONSEILLER #2**

**ÉRIC PAIEMENT, CONSEILLER #3**

**MICHÈLE THOMAS, CONSEILLÈRE #4**

**JOHANNE MCMILLAN, CONSEILLÈRE #5**

**GENEVIÈVE BRISEBOIS, CONSEILLÈRE #6**

### **Nos comités**

ADMINISTRATION ET FINANCES

Serge Piché, Alain Lachaine

HYGIÈNE DU MILIEU

Michelle Thomas, Geneviève Brisebois

CULTURE

Michelle Thomas, Geneviève Brisebois

ENVIRONNEMENT

Michelle Thomas, Johanne McMillan

TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES TECHNIQUES

Serge Piché, Alain Lachaine

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Alain Lachaine, Johanne McMillan

LOISIRS

Éric Paiement, Geneviève Brisebois

RELATIONS DE TRAVAIL

Johanne McMillan, Geneviève Brisebois

SÉCURITÉ CIVILE ET SÉCURITÉ INCENDIE

Serge Piché, Michelle Thomas

URBANISME

Serge Piché, Éric Paiement

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Michelle Thomas



## DES NOUVELLES DU CENTRE DE GLISSE!!

Bien que la Municipalité a tout mis en oeuvre pour l'ouverture de son centre de glisse à l'hiver 2025, des délais supplémentaires inattendus sont survenus dans différentes sphères.

Aujourd'hui, au moment d'écrire ces lignes, nous attendons de recevoir le certificat d'accréditation de la remontée mécanique pour procéder à l'ouverture du site. Si nous recevons la certification cette semaine, nous pourrions en profiter au cours de la semaine de relâche pour une période de rodage!

Durant la période de rodage, l'accès au centre de glisse sera gratuit pour tous. Cependant, la journée du mercredi 5 mars sera réservée aux citoyens de Lac-des-Écorces.

La Municipalité confirmera s'il y a ouverture du centre de glisse publiquement via la radio CFLO, le site internet de la Municipalité ainsi que par Facebook et communiquera alors toutes les informations nécessaires.



## BIENVENUE AUX NOUVEAUX EMPLOYÉS !

Toute l'équipe de la Municipalité de Lac-des-Écorces désire souhaiter la bienvenue aux nouveaux collègues!

**Audrey Robinette Crépeau**

Technicienne en loisirs

**Jinny Beaucaire-Champagne**

Adjointe administrative aux travaux publics

**Julie Talbot**

Secrétaire

**Bruno Desjardins**

Chauffeur-Opérateur-Journalier

**Johanne Daoust**

Commis

**Sylvain Meilleur**

Chauffeur-Opérateur-Journalier

**Éric Martel**

Chauffeur-Opérateur-Journalier

**Judith Thibault Deschamps**

Directrice du service des loisirs, de la culture, de la vie communautaire et chargée de projet

**Yvon Robert**

Journalier-Concierge

**Janick Bélisle**

Commis-comptable

# ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

Soyez rejoignable rapidement par votre municipalité en cas d'alerte.

par  
**CITAM**

Alertes et communications paramétrables selon vos préférences.  
Plusieurs types d'alertes | Communications par téléphone, mobile, SMS, courriel.



Code QR



**Pour vous inscrire:**

[www.lacdesecorces.ca/citam-systeme-dalerte-de-masse](http://www.lacdesecorces.ca/citam-systeme-dalerte-de-masse)



## Alerte CITAM



### POURQUOI S'INSCRIRE À L'ALERTE DE MASSE

Une seule réponse peut répondre à la question Pourquoi s'inscrire à l'alerte de masse CITAM? Tout simplement pour être rejoignable rapidement en cas de besoin.

La Municipalité dispose de ce système d'alerte de masse qui consiste particulièrement à aviser sa population en cas d'urgence. Cet outil permet, entre autres, d'améliorer la sécurité publique en rejoignant rapidement l'ensemble des citoyennes et citoyens concernés, par voie téléphonique, par messagerie texte et/ou par courriel.

Besoin d'aide?  
Du mardi au jeudi,  
contactez Marc-Antoine Montpetit  
819-440-9650 ou [tech@lacdesecorces.ca](mailto:tech@lacdesecorces.ca)

### SE CRÉER UN COMPTE GRATUITEMENT

Créez-vous un compte gratuitement afin de pouvoir choisir les types d'alertes souhaitées :

- Avis d'ébullition
- Urgences diverses
- Inscription aux activités
- Ou tout autre situation nécessitant une communication rapide

En tout temps, vous pouvez gérer et modifier vos coordonnées ainsi que les motifs de communication.

Une façon simple et efficace d'être informés de ce qui se passe dans votre municipalité!



**ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE**

# LES NOUVEAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT EN 2025

Si certains projets sont en cours de conception, certains débiteront ou seront réalisés intégralement au cours de l'année 2025

En collaboration avec la Caisse Desjardins du Coeur des Hautes-Laurentides

En partie financé par la TECQ 2024-2028

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Phase 2  
Aide financière de 25 000 \$

Financé par le gouvernement du Canada par le biais du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés

Canada

PARC ÉDOUARD-PAQUETTE ET SITE DU DÔME UNIPRIX

Phase 1  
Transformation - Remplacement du système de chauffage

En partie financé par la TECQ 2024-2028

ÉGLISE VAL-BARETTE

## PROJETS RÉALISÉS EN 2024-2025 AVEC LE SOUTPRT DE PROGRAMMES DE SUBVENTION Merci à nos partenaires financiers

TRAVERSE PIÉTONNIÈRE



Ministère des Transports Québec

FINANCÉE À 100%

GARAGE MUNICIPAL



Aide financière de 2 315 820 \$

Affaires municipales et Habitation Québec

PROGRAMME D'AMÉLIORATION ET DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

PARC DE JEUX D'EAU



Aide financière de 100 000 \$

ENTENTE DE VITALISATION DU FOND RÉGIONS ET RURALITÉ

MRC d'Antoine-Labelle

Affaires municipales et Habitation Québec

EN FONCTION À L'ÉTÉ 2025

PHASE 1-PARC ÉDOUARD-PAQUETTE



Aide financière de 25 000\$

Financé par le gouvernement du Canada par le biais du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés

Canada

# PROJETS RÉALISÉS EN 2024-2025

AVEC LE SUPPORT DE PROGRAMMES DE SUBVENTION - suite  
 Merci à nos partenaires financiers

AIDE FINANCIÈRE DE 139 445 \$



Infrastructure  
Canada

Ministère  
de l'Éducation  
Québec

SENTIER PÉDESTRE



CENTRE DE GLISSE



Près du Dôme, rue de la Montagne

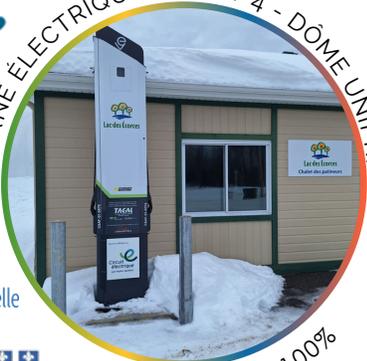
MODULE DE JEUX 0-5 ANS

Investissement de  
50 000 \$  
Aide financière  
de 25 000 \$



Circuit  
électrique  
par Hydro-Québec

BORNE ÉLECTRIQUE VOLET 4 - DÔME UNIPRIX



FINANCÉE À 100%

MRC  
d'Antoine-Labelle  
Transports  
et Mobilité durable  
Québec

SOUTIEN À LA VITALISATION ET À LA COOPÉRATION  
INTERMUNICIPALE, ADMINISTRÉ PAR LA MRC  
D'ANTOINE-LABELLE

APPAREILS D'EXERCICES



FINANCÉS À 100%

Famille  
Québec

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX  
POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES

# ENVIRONNEMENT

## NOUVEAU SERVICE DE TRANSPORT DE COVOITURAGE

En adoptant le covoiturage, chacun de nous contribue à un avenir plus durable, en réduisant notre empreinte écologique et en favorisant un environnement plus sain pour les générations futures. Il ne s'agit pas seulement d'une solution individuelle, mais d'une démarche collective.

Nouveau service  
de TAXIBUS  
longue distance  
au coût de  
7 \$ seulement

**DU LUNDI AU VENDREDI \***

\* à l'exception des jours fériés

Départs du centre urbain\* de Lac-des-Écorces  
ou du stationnement de l'Église de Val-Barrette

\* consultez la zone qui est desservie

Retour de Mont-Laurier  
vers Lac-des-Écorces ou secteur Val-Barrette

Au coût de 7 \$ (**monnaie exacte**) ou 2 coupons de transport du TACAL  
(Billets disponibles dans les dépanneurs - Sprint et DM)

## DE LAC-DES ÉCORCES ET DU SECTEUR VAL-BARRETTE VERS MONT-LAURIER



Inscriptions et réservations obligatoires  
auprès du TACAL au 819 623-5565 poste 2

Certaines conditions sont applicables à ce service  
de transport collectif.

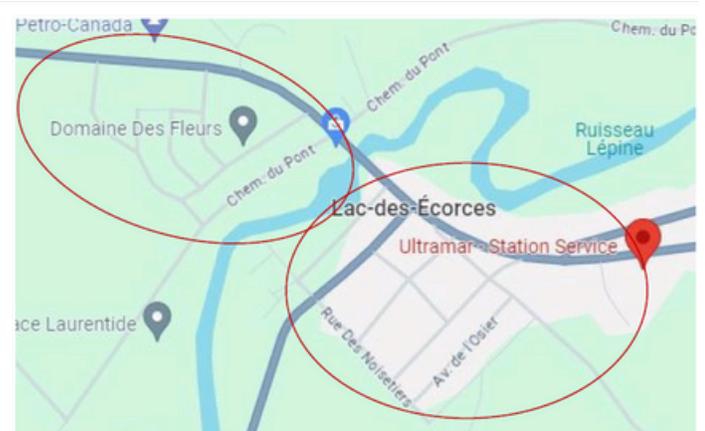
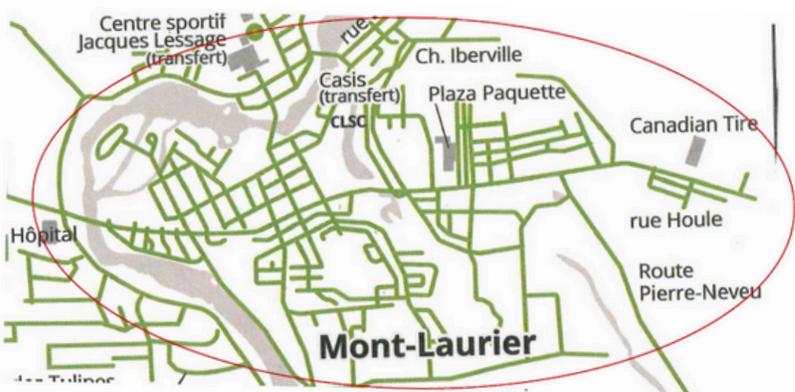
**À 7h15 / 9h / 11h**

*N'oubliez pas de réserver  
auprès du TACAL*

**À 14h / 17h30**



Ce nouveau service est le fruit d'une collaboration entre le TACAL, la Municipalité de Lac-des-Écorces et Taxi Clément



Restez à l'affût de nos événements à venir !

*Le beau côté de la vie, p.8*



# SERVICE INCENDIE

## NOUVELLE ORGANISATION EN MATIÈRE D'INCENDIE : UNE AMÉLIORATION DU SERVICE MAINTENUE

La Régie de sécurité incendie et civile Hautes-Laurentides, nouvellement fondée en 2024, vise à consolider les divers services de sécurité incendie opérant dans les municipalités de Notre-Dame-de-Pontmain, Lac-du-Cerf, Kiamika, Lac-des-Écorces, Chute-Saint-Philippe, Lac-Saint-Paul et Ferme-Neuve.

Son objectif principal est d'élever le niveau de sécurité incendie et civile en dédiant un noyau de ressources entièrement engagées à l'atteinte des objectifs, en conformité avec les exigences du schéma de couverture des risques en sécurité incendie de la MRC d'Antoine-Labelle.

La Régie compte sur un effectif de 75 pompiers disponibles sur appel, répartis dans 6 casernes, en plus de 3 pompiers à temps plein et 3 membres de la direction. Nos bureaux, situés à Lac-des-Écorces, sont stratégiquement positionnés au cœur du territoire desservi par la régie, facilitant ainsi le déploiement rapide de l'état-major en cas d'intervention.

En outre, la régie offre bien plus que la simple protection contre les incendies : elle assure également des missions de sauvetage d'urgence en milieu isolé, de désincarcération, ainsi que des opérations de sauvetage nautique et sur glace.

Il est important de noter que la caserne située au 672, boulevard Saint-François à Lac-des-Écorces, continuera de fonctionner et que son équipe de pompiers restera opérationnelle, tout en bénéficiant du renfort des ressources supplémentaires fournies par la régie.



## SERVICE TRAVAUX PUBLICS

### INTERDICTION DE DISPOSER LA NEIGE SUR LA VOIE PUBLIQUE

En vertu des règlements municipaux 89-2007 et 144-2011, la municipalité tient à vous rappeler qu'il est strictement interdit de disposer la neige provenant de votre propriété dans des lieux publics, tel que : les trottoirs, dans la rue, dans les chemins, dans les viées ou dans les cours d'eau. Vous avez aussi, le cas échéant, la responsabilité d'en aviser votre entrepreneur en déneigement.

Veillez noter que vous avez vous-même la responsabilité d'enlever les bordages de neige du trottoir et de la rue provenant de votre propriété.

Le non-respect de cette directive pourrait entraîner l'émission d'une contravention par la municipalité d'un minimum de 200 \$.

---

### Un animal retrouvé sur la chaussée ou en bord de route.

Si vous êtes témoin d'une dépouille animale sur la voie publique ou en bordure de la route et que vous ne savez pas comment procéder, sachez que le ramassage de la carcasse dépend de l'endroit où elle a été trouvée.

- Pour une route municipale (rues ou rangs), téléphonez à la municipalité au 819-585-4600. Un responsable de la voirie se chargera du ramassage de l'animal.
- Pour une route provinciale, contactez le ministère des Transports au 514-873-5452.

### RANGEMENT DES BACS ET RÈGLEMENT 255-2021 CONCERNANT LA COLLECTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, RECYCLABLES ET ORGANIQUES

Nous souhaitons vous aviser qu'en fonction du règlement 225-2021, les bacs de matières résiduelles, recyclables et organiques doivent être déposés aux endroits prévus, la veille du jour de la collecte et retirés le jour même, lorsque la collecte est terminée (Art. 2.6.2).

Le fait de laisser ses bacs sur la voie publique constitue une nuisance, notamment pour les employés municipaux qui effectuent l'entretien de la voirie municipale.

Nous demeurons convaincus que vous saurez apprécier la présente à sa juste valeur et que vous agirez en conséquence. Nous vous remercions de votre collaboration.

#### POUR JOINDRE LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

**Sylvain Lachaine, directeur**  
**819 585-4600 poste 225**  
**[voirie@lacadeseorces.ca](mailto:voirie@lacadeseorces.ca)**



# SERVICE URBANISME

## Demandes de permis et de certificats d'autorisation

Le Service de l'urbanisme de Lac-des-Écorces met à votre disposition les formulaires de demande de permis et de certificats d'autorisation sur notre site internet. Vous pouvez également obtenir une copie papier directement au bureau.

### Procédure pour transmettre les documents

Vous trouverez les formulaires de demande sur notre site internet, à l'onglet : *Urbanisme et réglementation > Demande de permis / Capsules d'information.*

- Choisissez le bon formulaire.
- Enregistrez le formulaire sur votre ordinateur ou imprimez-le.
- Remplissez le formulaire et enregistrez-le.
- Envoyez le formulaire complété avec tous les documents exigés à l'adresse courriel suivante : [adj.urb@lacedesecorces.ca](mailto:adj.urb@lacedesecorces.ca), ou déposez-le à l'Hôtel de ville au :

672, boul. St-François, Lac-des-Écorces, QC, J0W 1H0.

Il est fortement recommandé de nous transmettre vos demandes par courriel, incluant les plans et croquis.

Lorsque l'ensemble des documents est remis, nous vous demandons d'attendre que le responsable du dossier communique avec vous, soit lorsque le dossier sera complété, soit si des informations manquent.

## NOUVEAU Déclaration de travaux

Certains travaux d'entretien et de réparation d'une construction résidentielle comportant au plus 4 logements peuvent faire l'objet d'une déclaration de travaux qui remplace le permis de rénovation ou construction d'un bâtiment accessoire, à condition de ne pas être cité comme monument historique ou patrimonial.

Suivant le traitement de la déclaration de travaux, dans les sept (7) jours ouvrables, si tout est conforme, une confirmation autorisant le début sera envoyée.

Consultez la capsule de Déclaration de travaux sur notre site internet.

Le délai maximal pour émettre un permis ou un certificat d'autorisation est de **30 jours**.

Soyez néanmoins assurés que tous les efforts sont déployés afin de vous servir le plus rapidement possible.

Adjointe administrative  
Service de l'urbanisme  
819 585-4600, poste 224  
[adj.urb@lacedesecorces.ca](mailto:adj.urb@lacedesecorces.ca)

## LES COMPTEURS D'EAU

Le règlement municipal sur l'usage de l'eau prescrit l'installation de compteurs dans les commerces, institutions et industries utilisateurs d'eau, tels que désignés par le ministère. L'installation progresse bien et la mise à jour des commerces devant en installer a été revue avec le ministère. Une lettre vous sera acheminée dans les prochaines semaines. L'installation doit être complétée avant l'été. Le rapport doit être déposé au ministère et approuvé afin d'avoir droit aux bonifications de subventions provinciales.

### Volontaires recherchés

La Municipalité est toujours à la recherche de 12 volontaires pour l'installation de compteurs d'eau dans les résidences privées. Déjà 6 volontaires ont leur compteur.

Nous recherchons une diversité dans le type de bâtiments, soit des maisons unifamiliales, des appartements, des résidences intergénérationnelles, etc. La Municipalité s'engage à défrayer la totalité des frais d'installation (incluant le changement de la valve intérieure), qui sera effectuée par un plombier certifié.

Pour ces derniers, la Municipalité défraie les coûts d'installation et il n'y a pas de coût supplémentaire en cas de forte consommation, au contraire, celle-ci offrira de l'aide à la réduction de la consommation.

### Comment participer?

Vous souhaitez faire votre part pour l'environnement avec ce projet de compteurs d'eau?

Contactez Marc-Antoine Montpetit, technicien en eaux  
**819-440-9650** ou [tech@lacdeseorces.ca](mailto:tech@lacdeseorces.ca)

## LES ROBINETS D'ARRÊT



Le robinet d'arrêt (aussi appelé bonhomme à eau) doit être facilement accessible et en bon état de fonctionnement. La Municipalité doit pouvoir y accéder à tout moment. Aucun arbre, arbuste ou mobilier ne doit obstruer l'accès à ce robinet. La Municipalité a le droit de couper un arbre qui gênerait l'accès au robinet d'arrêt. Toute obstruction de ce robinet pourrait considérablement ralentir les interventions nécessaires pour le fermer. Conformément au règlement no 277-2023 concernant l'utilisation de l'eau potable, il sera exigé, dès l'entrée en vigueur du règlement, un espace dégagé d'au moins 0,5 mètre pour un accès rapide, et une distance minimale de 2 mètres devra être respectée en cas d'excavation. La Municipalité ne sera pas responsable du remplacement des biens situés dans cette zone.

Pour toute situation d'urgence en dehors des heures d'ouverture de la Municipalité, composez le 911.

Merci de votre implication à utiliser l'eau de façon responsable.

# Des nouvelles de vos BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Plusieurs nouveautés sont disponibles pour le lecteur de tout âge. Du tout-petit au plus grand, il y a une panoplie de titres qui trouvera sûrement son lecteur.

Il nous fera plaisir de vous conseiller et vous diriger dans la meilleure catégorie.

De même, nous acceptons toujours les dons si les livres sont propres et assez récents, sans surlignage ou soulignage ni mouillés. Par contre, nous n'acceptons pas les encyclopédies.

Deux ordinateurs par bibliothèque sont disponibles pour vos courriels ou pour la recherche. Aucun jeu ni téléchargements ne seront tolérés.

En plus des livres en bibliothèque, nous avons la possibilité de faire des demandes dans les bibliothèques affiliées au Réseau des Laurentides. Il nous est beaucoup plus facile de répondre à vos demandes ainsi.

Nous avons également un site WEB [mabiblioamoi.ca](http://mabiblioamoi.ca) qui vous permet de faire vos demandes, vos réservations, vos renouvellements, de télécharger des livres numériques, de prendre des cours de toutes sortes et de consulter les revues récentes les plus populaires, de découvrir les ressources pour les proches aidants, pour commencer votre arbre généalogique ainsi que des ressources pour carrière/emploi.

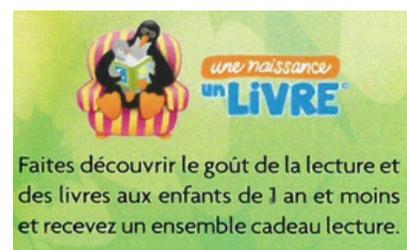
Depuis l'an passé, une bénévole s'offre pour faire l'heure du conte à la bibliothèque de Val-Barrette. L'évènement est annoncé sur le compte Facebook de la bibliothèque.

Enfin, l'école de Val-Barrette a la chance, encore cette année, de faire profiter les élèves de nos services ainsi que la classe de Kim B. Desjardins 3ième année de Lac-des-Écorces.

Nous espérons vous accueillir et vous offrir le meilleur service possible !!!

De futurs concours seront affichés sur notre page Facebook. Soyez à l'affût !

## L'équipe de la bibliothèque



## Comité de Toponymie

NOUS  
VOULONS  
VOTRE AVIS !!

Un comité de toponymie a été mis sur pied afin de trouver des noms pour désigner plusieurs nouveaux lieux de la municipalité.

Le comité s'est d'abord penché sur la nomination de la nouvelle bibliothèque qui sera située au 561 Blvd Saint-François ainsi que le parc de jeux d'eau qui sera en fonction au début de l'été 2025.

Le nom retenu pour la future bibliothèque est « **Bibliothèque des Beaux Rivages** » puisque celle-ci borde la *Rivière Kiamika* et en clin d'oeil de l'ancienne municipalité du même nom qui a été fusionnée.



Pour le parc de jeux d'eau, deux noms ont été retenus, soit ;

Le **Parc des Lucioles**; puisque la « mouche à feu » est l'un de nos plus beaux joyeux forestiers et que le spectacle de celle-ci est magique aux yeux des jeunes, mais également des moins jeunes.

**L'Oasis**; inspiration de ces points d'eau rares que l'on retrouve dans les déserts, désigne parfaitement un parc de jeux d'eau où l'on peut se rafraîchir l'été par temps chaud.

Nous attendons vos suggestions ainsi que vos préférences. Une décision sera prise en avril. Restez à l'affût, d'autres lieux seront à nommer bientôt !!



# Club des bénévoles - Lac-des-Écorces

## BÉNÉVOLES RECHERCHÉS !

Le service des loisirs de Lac-des-Écorces est continuellement à la recherche de bénévoles.

C'est grâce au bénévolat que nous pouvons organiser les différentes activités pour les citoyens.

Vous avez des idées qui sortent de l'ordinaire que vous voudriez voir se réaliser? Vous voulez aider la communauté? Vous aimez participer à différents événements? On en a pour tous les goûts.

Pour vous inscrire;  
Veuillez remplir un petit formulaire sur notre site internet  
[www.lesdesecorces.ca](http://www.lesdesecorces.ca)

Bienvenue dans le Club!

loisirs@lacedesecorces.ca  
819-585-4600 #243



Plusieurs événements sont déjà au programme tels que;

- Journée de l'arbre
- Fête des voisins
- Fête Nationale
- Journées de la Culture
- Halloween
- Marché de Noël

Plusieurs autres à venir!

## HORAIRE DES PATINOIRES Dôme Uniprix et secteur Val-Barette

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		14h À 15h PATIN D'OR 50 ANS &+		14h À 15h PATIN D'OR 50 ANS &+		
13h à 15h PATIN LIBRE	15h à 16h PATIN LIBRE	15h à 16h PATIN LIBRE	15h à 16h PATIN LIBRE	15h à 16h PATIN LIBRE	15h à 16h PATIN LIBRE	13h à 15h PATIN LIBRE
15h à 17h HOCKEY	16h à 17h HOCKEY	16h à 17h HOCKEY	16h à 17h HOCKEY	16h à 17h HOCKEY	16h à 17h HOCKEY	15h à 17h HOCKEY
17h à 18h FERMÉ	17h à 18h FERMÉ	17h à 18h FERMÉ	17h à 18h FERMÉ	17h à 18h FERMÉ	17h à 18h FERMÉ	17h à 18h FERMÉ
18h à 19h PATIN LIBRE	18h à 19h PATIN LIBRE	18h à 19h PATIN LIBRE	18h à 19h PATIN LIBRE	18h à 19h PATIN LIBRE	18h à 19h PATIN LIBRE	18h à 19h PATIN LIBRE
19h à 21h HOCKEY	19h à 21h HOCKEY	19h à 21h HOCKEY	19h à 21h HOCKEY	19h à 21h HOCKEY	19h à 21h HOCKEY	19h à 21h HOCKEY

# PROGRAMME

## DU MOIS *Mars*

**Cercle des Fermières** Secteur Lac-des-Écorces

**Mardis** 9h **Mercredis** 13h

**ATELIER D'ARTISANAT LIBRE**

Inscription obligatoire au Cercle des Fermières

**ATELIER D'ARTISANAT LIBRE**

Inscription obligatoire au Cercle des Fermières

**Mercredis** 13h30 **Jeudis** 13h

**ATELIER D'ARTISANAT LIBRE**

Inscription obligatoire au Cercle des Fermières

**INITIATION TRICOT-CROCHET**

Inscription obligatoire au Cercle des Fermières

**Cercle des Fermières** Secteur Val-Barrette

**Mercredis** 9h30

**ATELIER D'ARTISANAT**

Inscription obligatoire au Cercle des Fermières

**Salle de l'âge d'or** Secteur Lac-des-Écorces

**Lundis** 19h **15** 17h

**SOIRÉE DART**

Inscription obligatoire au Club de l'âge d'or

**SOUPER-SOIRÉE DANSANTE**

Inscription obligatoire au Club de l'âge d'or

**Salle de l'âge d'or** Secteur Val-Barrette

**Mardis** 13h-16h **02** 19h

**SOIRÉE JEUX**

Inscription obligatoire au Club de l'âge d'or

**BINGO**

**Jeudis** 19h-20h30 **07**

**COURS DE DANSE EN LIGNE**

Inscription obligatoire au Club de l'âge d'or

**SOUPER CABANE À SUCRE**

Inscription obligatoire au Club de l'âge d'or

### Nouveauté

## COURS DE CHANT

Niveau 1 pour enfants et adultes !!

**TU AIMES CHANTER ?**

**TU AIMERAIAS DÉVELOPPER TES TECHNIQUES VOCALES ?**

**VOILÀ TA CHANCE !!**

**LES JEUDIS SOIRS**  
du 13 mars au 15 mai (session de 10 cours)  
à la salle communautaire (245 rue de la montagne)

**8-12 ans : 16h15 à 16:45 | Coût : 50\$**

**13 ans+ : 17h à 18h | Coût : 100\$**

**FAITES VITE, LES PLACES SONT LIMITÉES !!**

Lac des Écorces



### En vedette

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

Des ilots fruitiers accessibles à tous ont été implantés dans votre municipalité de Lac-des-Écorces (secteur Val-Barrette). Ces arbres ont besoin de vous!

**13 MARS - 13H**  
123 Rue St-Joseph, Lac-des-Écorces

CULTIVER POUR NOURRIR

Participez à cet atelier sur la taille des arbres fruitiers afin de vous familiariser avec certaines techniques de base et faites fleurir votre région.



**ACTIVITÉ SPÉCIALE DE LA RELÂCHE**

**PATEN DISCO**

**MARDI 4 MARS**

**DÔME UNIPRIX** 18h à 21h

**ENTRÉE GRATUITE**

**AVEC DJ REG**

**VENDREDI DE LA RELÂCHE**

**7 MARS**

**RANDONNÉE AUX FAMBLEAUX**

**ACTIVITÉ POUR TOUS**

POINT DE RENCONTRE : 8h ou 245 rue de la Montagne (salle communautaire)

DÉPART : 10h30

ANIMATION PAR CINTHIA RANDETT DE LA TRIBU DES PIEDS NUS

**CAMP DE NEIGE**

**SEMAINE DE RELÂCHE**

**du 3 au 7 mars 2025**

VENEZ VOUS AMUSER AVEC NOUS !!

### Retour

**COURS DE ZUMBA**

**100\$ LA SESSION (10 COURS)**

LES JEUDIS À 18H00 À PARTIR DU 27 MARS AU 28 MAI

GYMNASÉ DE L'ÉCOLE NOTRE DAME (570 ST-FRANÇOIS)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: JEUDI LE 20 MARS

**COURS DE YOGA**

LES VENDREDIS DE 8H À 9H DU 21 MARS AU 25 MAI

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: VENDREDI LE 14 MARS 2025

**100\$ POUR LA SESSION (10 COURS)**

245 RUE DE LA MONTAGNE (SALLE COMMUNAUTAIRE)

**COURS DE YOGA**

LES MARDIS DE 18H30 À 19H45 DU 11 MARS AU 13 MAI

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: VENDREDI LE 28 FÉVRIER 2025

**100\$ POUR LA SESSION (10 COURS)**

245 RUE DE LA MONTAGNE (SALLE COMMUNAUTAIRE)

**ATELIER DE CROCHET**

16 mars 2025 de 9h à 16h

245 rue de la Montagne (Secteur Lac-Dés-Écorces)

Coût inscription 10\$

**Date limite d'inscription dimanche le 7 mars 2025**

Informations et inscriptions sur : [www.lacdesecorces.ca](http://www.lacdesecorces.ca)

Service des loisirs, culture et vie communautaire  
loisirs@lacdesecorces.ca

819 585-4600 #243

672, boulevard Saint-François

